

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

17 JUIN 2026

N° 2026-06-15

L'an deux mille vingt-six, le 17 juin à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune s'est réuni à la Salle Médiévale sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Président, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Date de convocation : 10 juin 2026

Présents :

M. Éric LARDON, Mmes Hélène DE SIMONE, Christiane CLUZEL, Odile PHILIPPON, Isabelle ROIRE, Margot SOLVIGNON, Agnès BOUCHETAL, Annick DELESTRADE, Anabel FOURNIER-FAURE, Janine JULIEN.

Absent Excusé :

M. Jérôme LOUIS

OBJET : NOMINATION D'UN REPRESENTANT AUPRES DE L'EHPAD LES BLEUETS

La maison de retraite LES BLEUETS est un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) médicalisé privé à but non lucratif de 40 places dont 5 places en hébergement temporaire. Cette structure est associative, régie par la Loi 1901 non reconnue d'utilité publique. Sa gestion a été confiée l'ADMR.

Le président de l'association a sollicité le CCAS pour que l'un de ses représentants puisse adhérer au conseil d'Administration de l'association.

Cette adhésion correspondant aux missions de solidarité et d'intergénération du CCAS, il est proposé de désigner un représentant au sein de cette association.

Monsieur le Président demande s'il y a des candidatures.

Il est proposé de désigner Christiane CLUZEL comme représentante titulaire et Agnès BOUCHETAL, comme représentante suppléante.

Le vote a lieu au scrutin secret sans dérogation possible, conformément à l'article R123-18 du CASF.

Deux assesseurs sont désignés : Margot SOLVIGNON et Isabelle ROIRE

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Résultat du scrutin

Nombre de Membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 10

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés 10

Majorité absolue : 6

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres,

- DESIGNÉ Christiane CLUZEL comme représentante titulaire et Agnès BOUCHETAL, comme représentante suppléante auprès de l'EPHAD Les Bleuets.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

A SAINT MARCELLIN EN FOREZ, LE 19 juin 2026

**LE PRESIDENT DU CCAS,
Eric LARDON**

Reception - Ministère de l'Intérieur
042-264210204-20260617-2026-06-15-DE
Accusé certifié exécutoire
Reception par le préfet : 23/06/2026
Publication : 23/06/2026

**LE SECRETAIRE
Hélène DE SIMONE**